

## MALADIES RESPIRATOIRES CHEZ LE SÉNIOR

**Mots clés :** BPCO, Prévalence, Dyspnée, Respiration

Les maladies respiratoires à forte prévalence chez le sénior sont celles de l'adulte à une exception près du fait du vieillissement pulmonaire et des habitudes de vie.

Il s'agit de la bronchopathie chronique obstructive ou BPCO (tabagique ou non). Elle est le chef de file des maladies respiratoires chez le sénior. Ensuite suit, l'asthme ( 6 à 10% après 60 ans) et les affections de l'arbre trachéo-bronchique avec la dilatation des bronches ou DDB.

Si vous êtes traité pour une de ces maladies, vous devez vous considérer comme un passager à risque "hypoxique". L'évaluation de votre fonction respiratoire par une EFR est dans ce cas incontournable. Parlez-en à votre médecin.

Les autres maladies prévalentes chez le sénior retentissant sur la fonction respiratoire sont pour les principales :

- ▶ Le syndrome d'apnées du sommeil ou SAS
- ▶ Les séquelles d'affections pulmonaires : embolie pulmonaire, pneumothorax, cancer et blessure, etc.
- ▶ Les séquelles d'affections pleurales : pachypleurite et pleurésie
- ▶ La maladie de parkinson
- ▶ Les séquelles d'accident vasculaire cérébral
- ▶ Les séquelles d'affections osseuses : déformation post-traumatique ou rachidienne antérieure (cyphose ou cypho-scoliose), fracture-tassement ostéoporotique rachidienne ou costale, la camptocormie.
- ▶ Les séquelles d'affections neuro-musculaires. Les troubles de la déglutition.
- ▶ La dénutrition protéino-énergétique et ses conséquences sur la masse musculaire.
- ▶ Le reflux gastro-oesophagien associé ou non à la classique hernie hiatale, etc.

Si vous présentez une voire plusieurs maladies dans cette énumération non exhaustive, votre médecin traitant devra évaluer :



- Votre saturation en oxygène du sang circulant à l'aide d'un oxymètre de pouls (ou saturomètre).
- Votre éventuel essoufflement après un test de marche de 6 minutes ou de 50 mètres en l'absence des contre-indications reconnues. Lire le paragraphe : Évaluation de la fréquence cardiaque, de la tolérance à l'effort, périmètre et tests de marche à la page Auto-examen.
- 
- Toute gêne ou arrêt avant les cinquante mètres ou une distance parcourue inférieure aux normes reconnues a valeur d'alerte et nécessite un avis spécialisé.

En l'absence d'appareil de mesure au cabinet ou devant toute dyspnée quelle que soit son origine, une consultation spécialisée est vivement recommandée.

voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007  
Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais